



**La Région**

Auvergne-Rhône-Alpes

**ENTREPRISES**

*Fiers de nos industries*



**Intelligence  
Économique  
et Territoriale**

# LA FILIÈRE TEXTILE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Panorama régional – Novembre 2025

# PRÉAMBULE

- Ce document a été réalisé par le pôle Intelligence Economique et Territoriale (IET) d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises avec la précieuse participation de la Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles et d'Unitex.
- Il a pour vocation de broser un portrait des acteurs de la filière en région Auvergne-Rhône-Alpes afin de valoriser les acteurs et les compétences régionales de l'industrie textile.
- L'analyse s'appuie sur une compilation de données et d'informations issues de sources variées et de données produites par le pôle IET.

# SOMMAIRE

<b>Méthodologie</b>	<b>p. 3</b>
<b>L'essentiel</b>	<b>p. 5</b>
<b>Le textile dans le monde</b>	<b>p. 6</b>
Un marché en croissance constante dominé par la Chine	
<b>Le textile en Europe</b>	<b>p. 7</b>
L'Union Européenne face aux défis environnementaux de la consommation textile	
3 projets clés européens en Auvergne-Rhône-Alpes	
<b>Le textile en France</b>	<b>p. 9</b>
Une industrie sous tension malgré des signaux de reprise	
<b>Le textile en Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>p. 10</b>
Auvergne-Rhône-Alpes, 1 <sup>re</sup> région de l'industrie textile	
Evolution des emplois en France et en région	
Zoom sur les exportations et les importations en Auvergne-Rhône-Alpes	
<b>Le tissu industriel régional</b>	<b>p. 13</b>
Les ETI des textiles techniques et le luxe portent l'industrie textile régionale	
Des effectifs en baisse dans les établissements à partir de 2024	
Peu d'investisseurs étrangers, mais un fort impact sur l'emploi	
Implantation industrielle et stratégies de production des groupes	
Une concentration d'acteurs autour de Saint-Etienne et Lyon	
<b>Les spécificités sectorielles</b>	<b>p. 18</b>
Une couverture complète de la chaîne de valeur textile	
La confection, 1 <sup>re</sup> activité des industriels textiles régionaux	
Le tissage et l'ennoblissement, activités historiques de la région	
La fabrication de fils techniques, spécialité des ETI régionales	
Des compétences industrielles de niche	
Des marchés diversifiés	
<b>L'écosystème industriel du textile</b>	<b>p. 20</b>
<b>Formation</b>	<b>p. 21</b>
26 établissements de formation dans la mode et l'industrie textile	
<b>Accompagnement de la filière</b>	<b>p. 22</b>

# MÉTHODOLOGIE

## PÉRIMÈTRES DE L'INDUSTRIE TEXTILE

- Sur le plan **administratif et statistique**, l'industrie **textile** est généralement répartie en deux ou trois grandes catégories :
  - L'**habillement**, qui regroupe les confectionneurs de vêtements ;
  - La **fabrication textile**, qui comprend les industries en amont de la confection ainsi que les producteurs d'articles textiles autres que les vêtements ;
  - Éventuellement, les **industries du cuir**, incluant le tannage, la maroquinerie et la fabrication de chaussures.
- Dans le présent document, le périmètre retenu a été ajusté en fonction des données disponibles et des sources utilisées. Lorsque cela était possible, **un périmètre limité à l'habillement et à la fabrication textile (hors cuir) a été privilégié** :

### Chapitre « Textile dans le monde »

Les données d'Eurostat sur les exportations concernent l'habillement et la fabrication textile.

### Chapitre « Textile dans l'Union européenne »

Les chiffres clés de l'Agence européenne pour l'environnement couvrent les produits de l'habillement et du cuir.

### Chapitre « Textile en France »

Les données de production européenne et nationale sont incomplètes pour l'agrégat C13-C14 (fabrication de textiles et industrie de l'habillement), mais disponibles pour l'agrégat C13-C15 (fabrication de textiles, habillement, cuir et chaussures). Afin de garantir la cohérence des périmètres, ce dernier agrégat — incluant l'industrie du cuir — a été retenu pour l'analyse des données d'importation et d'exportation.

### Chapitre « Textile en Auvergne-Rhône-Alpes »

Les données régionales portent exclusivement sur la fabrication textile et l'habillement.

### Chapitre « Tissu industriel régional » et « Spécificités sectorielles »

Ces parties reposent sur **une sélection d'entreprises** relevant des codes NAF de la fabrication textile et de l'habillement. Cette sélection a été réalisée par Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises.

Seules les entreprises de plus d'un salarié ont été retenues.

Les établissements correspondant aux commerces de détail, ainsi que les services de couture ou de retouche destinés aux particuliers, ont été exclus.

23 établissements ne correspondant pas à ces codes NAF ont toutefois été intégrés lorsqu'ils exerçaient des activités liées à l'industrie textile : par exemple, des imprimeurs textiles (classés en "autres imprimeries"), des fabricants de matelas, des sièges sociaux ou centres de R&D de groupes textiles, des acteurs du recyclage textile...

Dans les **Chapitre « Tissu industriel régional » et « Spécificités sectorielles »**, les analyses sont toujours réalisées sur le périmètre d'entreprises décrit ci-dessus mais ces analyses peuvent être réalisées à l'échelle des établissements, des entreprises elles-mêmes ou des groupes auxquels appartiennent les entreprises.

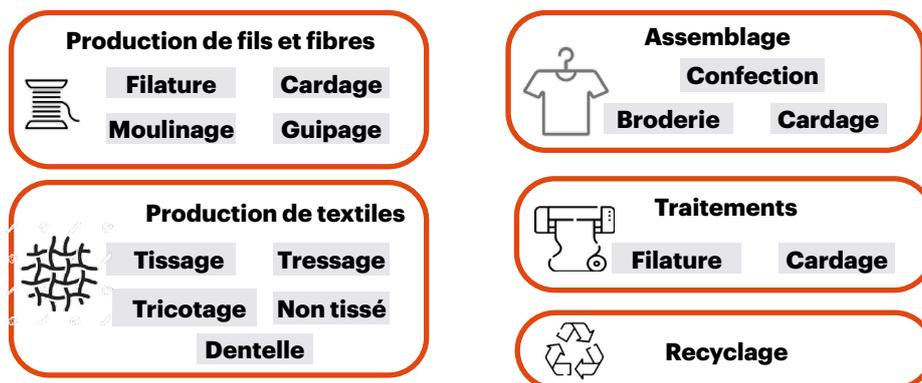
- Un **établissement** est un site qui, bien que géographiquement individualisé, se rattache juridiquement à l'entreprise.
- Une **entreprise** est une combinaison d'établissements constituant une unité organisationnelle jouissant d'une certaine autonomie de décision.
- Un **groupe** est une entité économique formée par une société contrôlante ou un investisseur et ses filiales (une ou plusieurs entreprises).

## SEGMENTATION DES ACTIVITÉS ET MARCHÉS

- Dans les chapitres « **Tissu industriel régional** » et « **Spécificités sectorielles** » issus d'une sélection d'établissements, chaque établissement sélectionné a été qualifié en fonction de sa ou ses activité(s) sur la **chaîne de valeur** de l'industrie textile.
- Chaque établissement a également été qualifié en fonction du ou **des marché(s) adressés** par son entreprise et des lieux de production indiqués par son groupe.
- Biais et limites de l'analyse : la qualification des entreprises a été effectuée sur une base déclarative, principalement à partir des contenus des sites Internet des entreprises et les déclarations captées dans la presse. Les données ne sont donc pas exhaustives.

## Détail des activités de l'industrie textile

- **Cardage** : opération de peignage de fibres textiles.
- **Filature** : opération de transformation de fibres en fil.
- **Moulinage** : tels qu'ils arrivent de filature, les fils se présentent sans torsion (fils plats). L'opération de moulinage consiste à donner de la torsion à un ou plusieurs fils.
- **Guipage** : enroulement d'un fil (appelé couverture) autour d'un autre (l'âme). Cette technique est très employée dans la fabrication de fils élastiques composés, par exemple, d'âme en élasthanne et de couverture en matières naturelles ou synthétiques.
- **Tissage** : technique de production de tissus au cours duquel on entrelace deux nappes de fils : les fils de chaîne et les fils de trame.
- **Tricotage** : technique de fabrication d'étoffes par entrelacement de boucles de fils (les mailles) à l'aide d'aiguilles.
- **Tressage** : technique de production de tissus étroits (comme des cordes ou cordons) par l'entrelacement oblique de plusieurs fils.
- **Non-tissé** : type de textile obtenu en collant les fibres entre elles ou par aiguilletage (fixation des fibres par des aiguilles).
- **Dentelle** : tissu fin à motifs ajourés obtenu grâce à des techniques particulières de tricotage (dentelle Rachel) ou de tissage (Dentelle Jacquard par exemple).
- **Ennoblement** : traitements mécaniques ou chimiques effectués sur les textiles afin de leur conférer certaines caractéristiques décoratives ou techniques. Cette activité englobe de nombreuses techniques telles que la teinture, l'impression (numérique, sérigraphie...), le flochage, le gaufrage, le plissage, le frappage, le moirage, le grattage, l'enduction ou l'imprégnation de traitements (ignifugation, anti-tâche, hydrofugation, imperméabilisation...), le contrecollage.
- **Confection** : assemblage de pièces textile généralement par couture, parfois par soudure (thermique, ultrasons, haute fréquence).
- **Broderie** : réalisation de motifs sur une pièce textile avec des fils.
- **Découpe** : coupe de textile (à l'emporte-pièce, au laser, ciseau...).
- **Recyclage** : regroupe diverses activités liées au recyclage (tri, effilochage) ou de reconditionnement et réparation.



## Détail des principaux marchés de l'industrie textile

- 
**TEXTILE** : ce marché concerne les industriels fournissant des produits à d'autres industriels du textile. Par exemple, un tisseur vendant son tissu à un confectionneur.
- 
**BTP** : ce marché concerne les industriels fournissant des produits à des entreprises artisanales du bâtiment ou des travaux publics. Par exemple, un confectionneur de stores vendant ses produits à des installateurs de stores.
- 
**AUTOMOBILE** : ce marché concerne les industriels fournissant des produits aux industriels de l'automobile.
- 
**PARTICULIERS** : ce marché concerne les industriels fournissant des produits à des particuliers soit directement (vente en ligne...) soit indirectement via des commerçants ou distributeurs. Par exemple, un confectionneur de vêtements de sport vendant ses produits à une enseigne de sport.
- 
**AERONAUTIQUE** : ce marché concerne les industriels fournissant des produits aux industriels de l'aéronautique.
- 
**SANTE** : ce marché concerne les industriels fournissant des produits aux industriels de la santé. Par exemple, un fabricant de fils guipés fournissant un fabricant de bas de contention.

# L'ESSENTIEL

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : 1<sup>re</sup> RÉGION TEXTILE DE FRANCE



**465**  
ÉTABLISSEMENTS



**3,58 Md€**  
CHIFFRE D'AFFAIRES  
+5% entre 2022 et 2023



**13 000**  
SALARIÉS

### PRINCIPALES EXPERTISES :

Confection  
Tissage  
Ennoblement



Un écosystème industriel de chimistes  
et fabricants de machines

**1 emploi sur 3** dans 10 groupes  
du luxe et des textiles techniques



**Loire**  
124 établissements  
3 800 salariés



**Isère**  
67 établissements  
2 850 salariés



**Rhône**  
118 établissements  
2 380 salariés

### Les principaux marchés



**TEXTILE**  
**219** établissements



**PARTICULIERS**  
**118** établissements



**AUTOMOBILE**  
**64** établissements



**BTP**  
**62** établissements



**AERONAUTIQUE**  
**56** établissements



**SANTE**  
**48** établissements

### Les capitaux étrangers



**16**  
GROUPES  
À CAPITAUX  
ÉTRANGERS  
5% des groupes



**2 510**  
SALARIÉS



19%  
des emplois  
régionaux du  
textile

### PRINCIPAUX INVESTISSEURS ÉTRANGERS

Allemagne, Etats-Unis, Belgique



# LE TEXTILE DANS LE MONDE

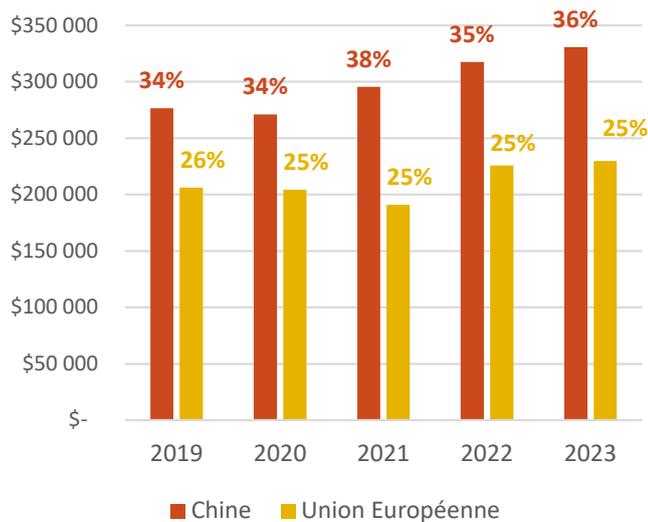
## UN MARCHÉ EN CROISSANCE CONSTANTE DOMINÉ PAR LA CHINE

- En 2024, la Chine domine le marché des **exportations** de produits textiles, cumulant 300 milliards de dollars US d'exportations soit **34%** des exportations mondiales de textiles. La **France est le 9<sup>e</sup> exportateur mondial** de textiles avec **22 Md\$** d'exportations.
- En 2023, **l'Union Européenne est la 2<sup>e</sup> zone exportatrice** de textile derrière la Chine avec **229 Md\$** exportés. Sa part dans les exportations mondiales de textiles reste stable (25%) au contraire de la Chine qui gagne des parts de marché.
- Entre 2019 et 2023, la **valeur des exportations de textile dans le monde a augmenté de +8%**. De plus, en 2019, les exportations de textiles représentaient seulement 4% des exportations mondiales totales de produits manufacturés tandis que ce chiffre monte à **6%** en 2023.
- En parallèle, la production ne cesse de croître au niveau mondial. En 20 ans, la production de fibres textiles a doublé passant de **58 millions de tonnes en 2000** à **116 millions de tonnes en 2022**. Au-delà des facteurs démographiques qui peuvent expliquer cette croissance, la quantité de textiles produite par personne augmente de façon significative, ce qui témoigne d'une augmentation de la consommation individuelle dans le monde.
- La **fibres de polyester** occupe une place importante dans cette production. Sa part dans la production totale de textiles est de plus en plus importante en même temps que la part de production de fibres naturelles diminue d'années en années. En 2022, le polyester représentait **54%** de la production totale de fibres textiles.

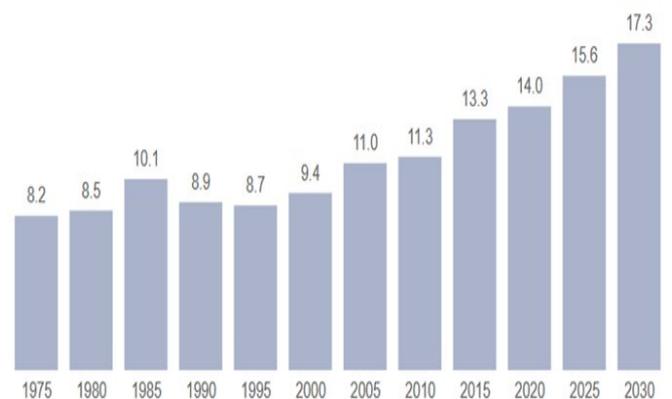
Top 10 des principaux pays exportateurs de textiles (milliard \$) et part du pays dans les exportations mondiales (%) en 2024



Evolution des exportations chinoises et européennes en montant (milliard \$) et part dans les exportations mondiales (%) de 2019 à 2023



Production mondiale de fibre (kg/personne)



Sources : Données Commerciales de l'OMC, [Habillemeent et Fabrication textile](#), 03/2025 ; Textile Exchange, [Materials Market Report](#), 12/2023

# LE TEXTILE EN EUROPE

## L'UNION EUROPÉENNE FACE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX DE LA CONSOMMATION TEXTILE

- En Europe, à mesure que la consommation de textile augmente, les défis environnementaux se font plus pressants : consommation de ressources et d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, déchets... Ces problématiques sont encore exacerbées par le développement des plateformes de fast-fashion et l'accélération des importations chinoises en Europe à la suite de l'instauration de barrières douanières aux Etats-Unis.
- Pour répondre à ces défis, l'Union européenne a mis en place un cadre réglementaire visant à orienter le secteur vers une économie circulaire et durable.
- La **Stratégie européenne pour des textiles durables et circulaires**, adoptée en mars 2022 dans le cadre du Pacte vert et du Plan d'action pour l'économie circulaire, constitue la pierre angulaire de cette transition. Elle prévoit que tous les textiles commercialisés soient **durables, recyclables, fabriqués à partir de matériaux recyclés et respectueux des droits sociaux, tout en luttant contre la fast fashion**. Plusieurs mesures concrètes en découlent :
  - Le **règlement sur l'écoconception des produits durables**, entré en vigueur en juillet 2024, fixe des exigences d'efficacité énergétique et introduit un passeport numérique des produits, un outil de traçabilité intégrant des données sur la composition, la réparabilité et l'impact environnemental des produits. Il prévoit également l'interdiction de la destruction des invendus textiles et chaussures, avec une exemption temporaire pour les PME.
  - Du côté des consommateurs, la **directive donnant aux consommateurs les moyens d'agir en faveur de la transition écologique** a été adoptée en février 2024. Elle vise à interdire l'écoblanchiment et à instaurer un étiquetage harmonisé des textiles d'ici septembre 2025. Une proposition de **directive sur les allégations écologiques** (en cours de négociation) pourrait venir renforcer ces exigences par un contrôle scientifique indépendant assorti de mesures de soutien aux microentreprises et PME.
  - Concernant la gestion des déchets, le **règlement sur les transferts de déchets** (mai 2024) interdit dès 2027 l'exportation de déchets textiles vers les pays non-membres de l'OCDE incapables de prouver leur capacité à traiter ces déchets, avec audits obligatoires pour les entreprises exportatrices de déchets.
  - Enfin, une **révision de la directive cadre sur les déchets** a été adoptée (septembre 2025) afin d'y intégrer la lutte contre le gaspillage alimentaire et textile. Elle comprend des objectifs plus contraignants au moyen de régimes de responsabilité du producteur (REP).

### Habillement, chaussures, textile de maison dans l'UE

2019

2022

17 kg → 19 kg

Consommés par personne/an

Consommés par personne/an

2022



**523 kg**  
de matières premières consommées par personne/an



**355 kg**  
de CO2 par personne/an



**16 kg**  
de déchets textiles par personne/an



**12 m<sup>3</sup>**  
d'eau par personne/an



**15%**  
de déchets textiles collectés pour être recyclés

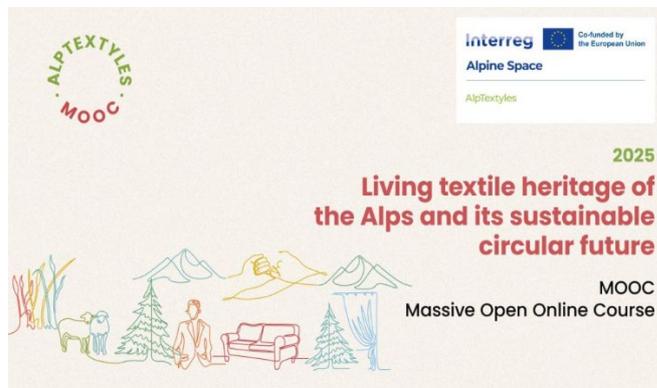
Sources : Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles ;  
European Environment Agency, *Circularity of the EU textiles value chain in numbers*, 03/2025 ;  
Commission Européenne : *Stratégie de l'UE pour des textiles durables et circulaires*, 30/03/2022 ;  
*Règlement sur l'écoconception des produits durables* ;  
*Directive pour donner aux consommateurs les moyens d'agir en faveur de la transition écologique* ;  
*Directive sur les allégations écologiques* ;  
*Règlement sur les transferts de déchets*

# 3 PROJETS CLÉS EUROPÉENS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



## AlpTextyles (2022-2025)

- Projet coordonné par la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du programme INTERREG Espace Alpin.
- **Objectif : relocaliser et rendre plus durables les chaînes de valeur** textiles alpines.
- Financement de **3 millions d'euros**, impliquant 12 organisations de 5 pays alpins (France, Italie, Autriche, Slovaquie, Suisse).
- **Actions** : cartographier le patrimoine et la circularité textile alpine, tester et évaluer des solutions circulaires adaptées aux spécificités locales, transférer ces innovations dans l'écosystème textile, réduire l'empreinte carbone et favoriser une industrie textile responsable.



## ASTER (2024-2027)

- Projet coordonné par la région AURA dans le cadre du programme INTERREG Espace Alpin.
- **Objectif** : améliorer la **prévention et la gestion des déchets textiles et plastiques** dans les Alpes en fournissant des pistes pour harmoniser les politiques et les réglementations dans la région.
- Budget de **2,6 millions d'euros**, impliquant 11 partenaires de 5 pays alpins (France, Italie, Allemagne, Autriche, Slovaquie)..

## RegioGreenTex (2023-2026)

- Projet européen financé par le programme européen Interregional Innovation Investments. La région Auvergne-Rhône-Alpes est membre du « Groupe miroir » du projet, un comité consultatif qui regroupe les régions membres pour un partage de leur stratégie et bonnes pratiques en matière de textile.
- **Objectif : renforcer la circularité des textiles** dans 11 régions de 8 pays de l'UE.
- Le projet cible particulièrement PME et jeunes entreprises, en les faisant bénéficier de **financements en cascade** (à hauteur 70% de subvention).
- **Actions** : cartographier les besoins régionaux, soutenir les PME dans l'économie circulaire, créer un hub régional structurant l'économie circulaire textile, construire un écosystème dynamique en réunissant 43 partenaires.



Source : Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles

# LE TEXTILE EN FRANCE

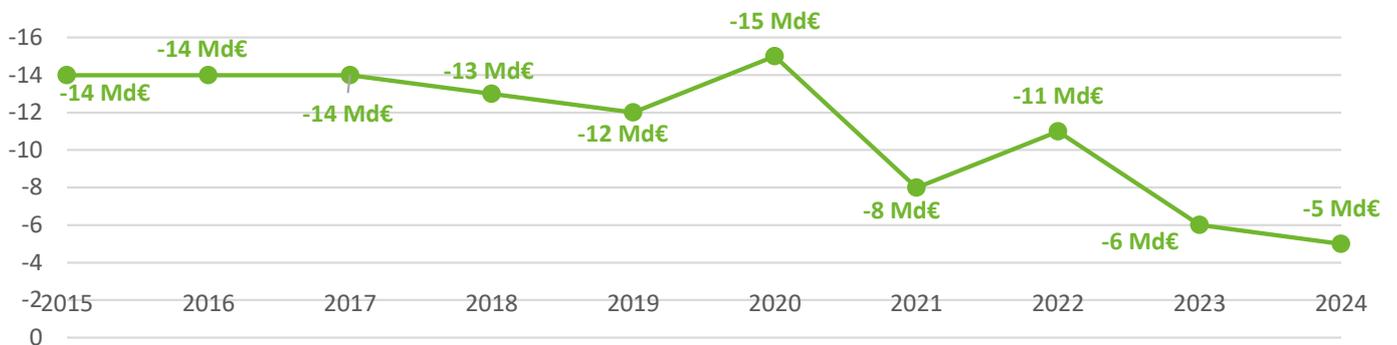
## UNE INDUSTRIE SOUS TENSION MALGRÉ DES SIGNAUX DE REPRISE

- A la suite de plusieurs années de stagnation et une chute au moment du Covid, la production française de textile a connu une forte reprise dépassant en 2023 son niveau de 2015.
- De ce fait, l'industrie textile française se démarque de la production européenne par une dynamique plus favorable avec des évolutions à la hausse plus importantes. En 2023, **la France a augmenté sa production de textile de 5% par rapport à 2015** tandis qu'au niveau européen, les productions sont en baisse. Une plus grande résilience qui concerne également la production d'habillement, qui connaît une baisse plus limitée en France (87,8 en 2023, base 100 en 2015) qu'en Europe (72,9).
- Bien que déficitaire, **la balance commerciale de l'industrie textile française s'est améliorée entre 2015 et 2024**, passant de -14 milliards d'euros en 2015 à **-5 milliards d'euros**. Un résultat lié à la fois à la hausse des exportations entre 2020 et 2023 et à la baisse des importations depuis 2022.

Évolution de la production entre 2015 et 2023 en France et en Europe (Base 100 en 2015)



Évolution du déficit commercial en France de 2015 à 2024 (en Mds€)



Évolution des importations et des exportations de 2015 à 2024 (en Mds€)



Sources : Eurostat, *Production dans l'industrie, données annuelles, Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, du cuir, de la chaussure*, 31/01/2025; Douanes, *Le chiffre du commerce extérieur, analyse annuelle 2024, Textile, habillement, cuir et chaussures (CB)*, 03/2025.

# LE TEXTILE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, 1<sup>re</sup> RÉGION DE L'INDUSTRIE TEXTILE

— En 2024, l'industrie textile représente **66 048 emplois en France**. Un chiffre qui regroupe les effectifs des établissements réalisant 2 grandes catégories d'activités :

- la «**fabrication de textile**», c'est-à-dire les étapes de la fabrication de tissus (travail du fil, tissage, tricotage, ennoblissement...) et la confection (découpe, couture, assemblage) de produits autres que les vêtements,
- l'«**industrie de l'habillement**», c'est-à-dire la confection de vêtements.

— En 2024, Auvergne-Rhône-Alpes est la **1<sup>ère</sup> région française en nombre de salariés avec 14 192 emplois, soit 21%** des emplois du secteur en France, devant l'Île-de-France qui en compte 12 753 (19 % des emplois).

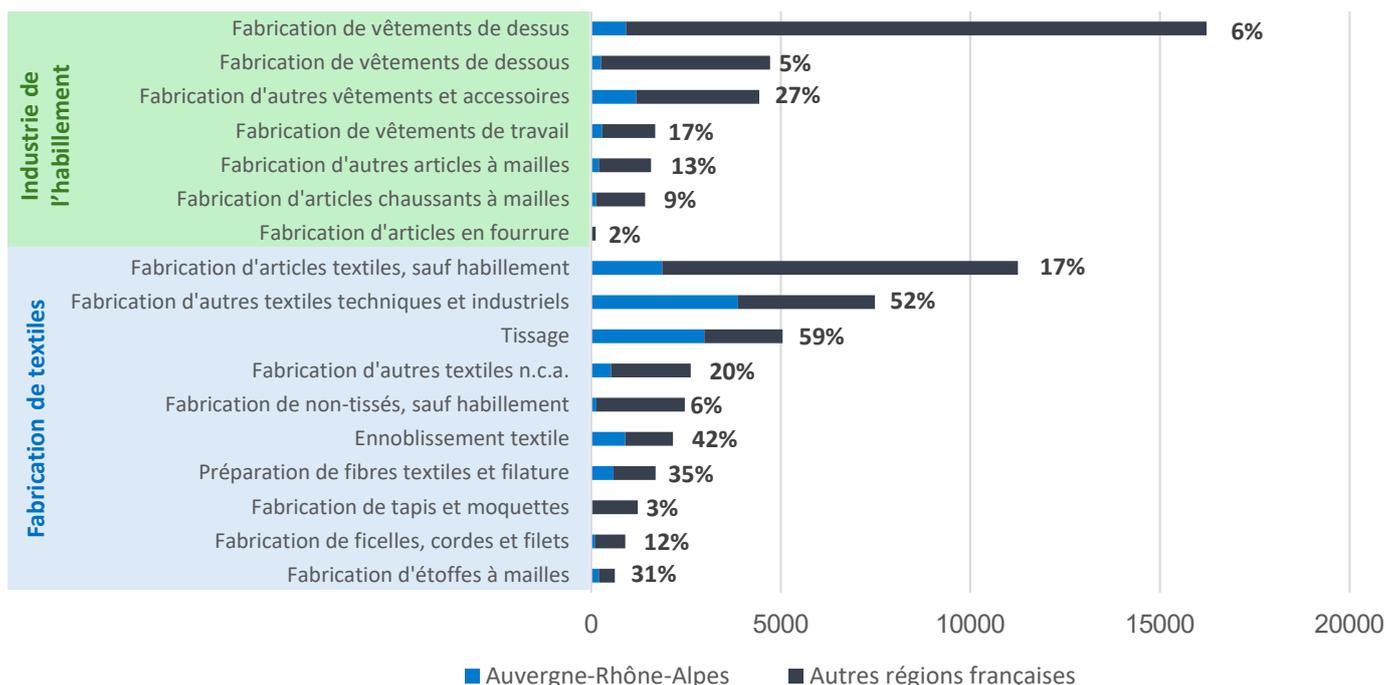
— Auvergne-Rhône-Alpes est en particulier bien positionnée sur les activités de « fabrication de textiles » avec près d'**un salarié français sur 3** travaillant dans ce secteur.

— Cette spécificité est notamment liée à la concentration d'importants volumes d'emplois dans le tissage et la fabrication d'autres textiles techniques et industriels. Ces deux activités concentrent **48%** des emplois de l'industrie textile. La région compte **59%** des 5 049 emplois français du tissage, soit **2 980 emplois**, et **52%** des 7 480 emplois nationaux de la fabrication d'autres textiles techniques et industriels soit **3 875 emplois**.

Répartition des effectifs de l'industrie textile par région



Répartition des effectifs de l'industrie textile par activité (% d'emplois en Auvergne-Rhône-Alpes)

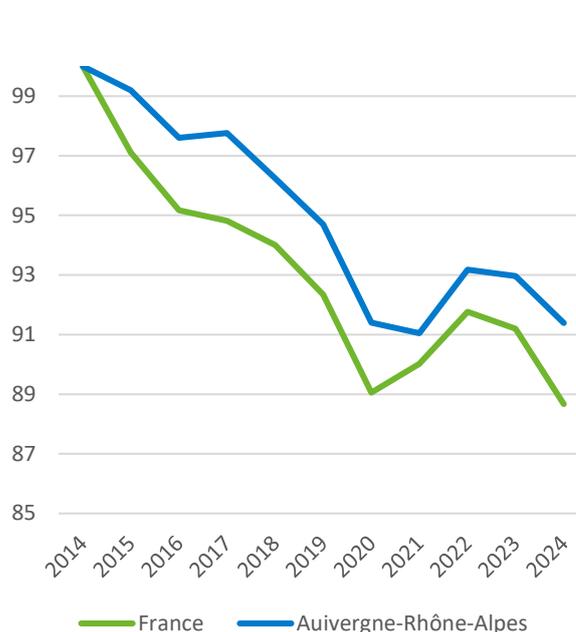


Sources : URSSAF, Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés du secteur privé, par commune x APE (au 31/12 depuis 2006), NAF 13 et 14

# ÉVOLUTION DES EMPLOIS EN FRANCE ET EN RÉGION

- Le secteur textile a été particulièrement touché par la désindustrialisation. En France comme en région le nombre d'emplois dans cette industrie a fortement diminué ces dernières décennies.
- Entre 2014 et 2024, les **pertes d'emplois se poursuivent** en France à l'exception d'un **rebond post-Covid**. En 2021 et 2022, le secteur regagne environ 2 000 emplois. Au total, sur la période, l'industrie textile aura perdu 8 439 emplois en France dont **1 338** emplois en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Malgré ces pertes importantes en région, on constate une plus grande résilience d'Auvergne-Rhône-Alpes par rapport au niveau national. La **France enregistre une baisse de -11% des emplois contre 9% pour Auvergne-Rhône-Alpes**.
- Cette dynamique plus favorable à la région Auvergne-Rhône-Alpes est liée à la combinaison de 3 facteurs :
  - La **forte résilience du tissage**, activité employant de nombreux salariés de l'industrie textile, où les pertes d'emplois restent très limitées. Le tissage régional connaît ainsi une baisse de 10 % (-346 emplois) tandis qu'au niveau national cette activité est celle enregistrant les plus importantes pertes en volume avec 1 481 emplois détruits soit une baisse de 23 % des effectifs.
  - D'autre part, la **faible exposition de la région aux difficultés de l'industrie de l'habillement**. Au niveau national, la fabrication de vêtements de dessous perd ainsi 1 429 emplois, les chaussettes et bas 1 256 emplois et les vêtements de dessus 1 107 emplois. En Auvergne-Rhône-Alpes, bien que les pertes d'emplois soient proportionnellement plus importantes dans ces 3 catégories (-43 % d'emplois en région contre -14 % en France), ces activités ne représentent que 15 % des emplois régionaux du textile contre 35% en France.

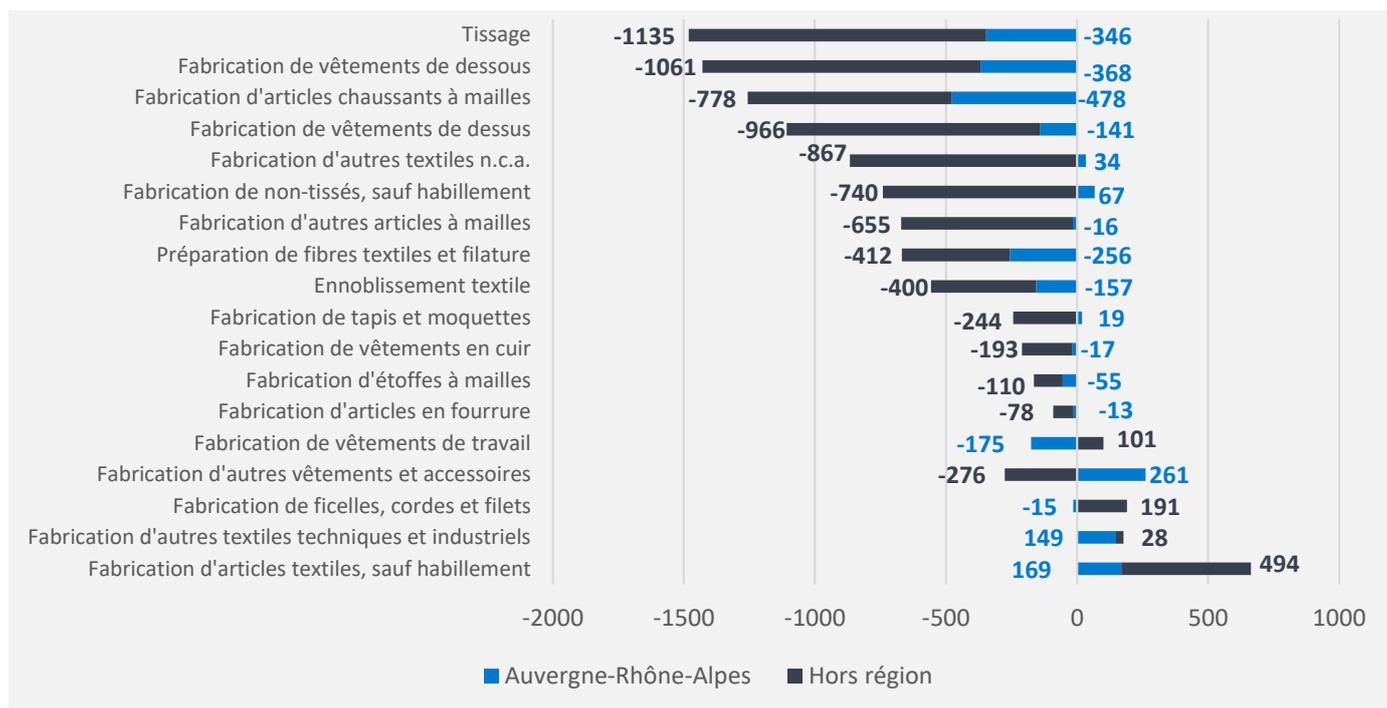
Evolution des effectifs en France et en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2014 et 2024 (Base 100)



L'impact reste donc plus limité (-987 emplois en Auvergne-Rhône-Alpes) en comparaison d'autres régions très spécialisées dans l'habillement.

- Enfin, des **gains d'emplois dans 6 activités** en Auvergne-Rhône-Alpes dont 3 sont particulièrement dynamiques : la fabrication d'**accessoires de mode** (+261 emplois) liée à l'industrie du luxe, la fabrication d'**articles textiles hors habillement** (+ 169 emplois) et la fabrication d'autres **textiles techniques et industriels** (+ 149 emplois).

Evolution des effectifs en France et en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2014 et 2024 par activités



Source : URSSAF, Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés du secteur privé, par commune x APE (au 31/12 depuis 2006), NAF 13 et 14

# ZOOM SUR LES EXPORTATIONS ET LES IMPORTATIONS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



— En 2024, la région **Auvergne-Rhône-Alpes** exporte pour **1,44 milliards d'euros de textiles** soit **8 % des exportations françaises** et en importe **2,46 milliards d'euros** soit **7 % des importations françaises**. Des chiffres qui place la région en **3<sup>e</sup> position des régions françaises exportatrices** et en 4<sup>e</sup> région importatrice.

- L'**Italie** est la **première destination d'exportation** de textiles de la région (la seconde pour l'ensemble des exportations régionales). Auvergne-Rhône-Alpes a exporté près de **200 millions** d'euros d'articles textile vers l'Italie en 2024.
- L'**Allemagne** est la 2<sup>e</sup> destination avec 167 millions d'euros d'articles exportés.
- L'**Espagne** se place au 3<sup>e</sup> rang avec 117 millions d'euros d'articles exportés.
- La **Tunisie** est la 4<sup>e</sup> destination avec 107 millions d'euros d'articles envoyés.

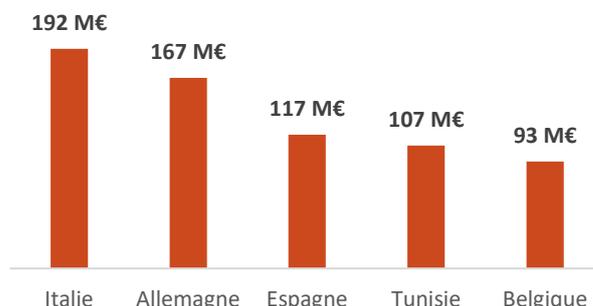
— Certains pays d'exportation sont des clients / consommateurs de produits, comme l'Allemagne, tandis que d'autres sont des pays de sous-traitance. C'est notamment le cas de la Tunisie qui accueille de nombreux **sous-traitants ou filiales de confection** d'industriels régionaux attirés par les faibles coûts de main d'œuvre.

— Du côté des importations, comme au niveau national ou international, la Chine reste le 1<sup>er</sup> pays importateur de textile en région. Le pays représente **23 % des articles textile importés en Auvergne-Rhône-Alpes**. De Chine sont notamment importés des vêtements et des accessoires mais également du textile hors habillement. Les produits textiles importés en région viennent ensuite d'Italie et de Tunisie, deux pays de sous-traitance des industriels régionaux.

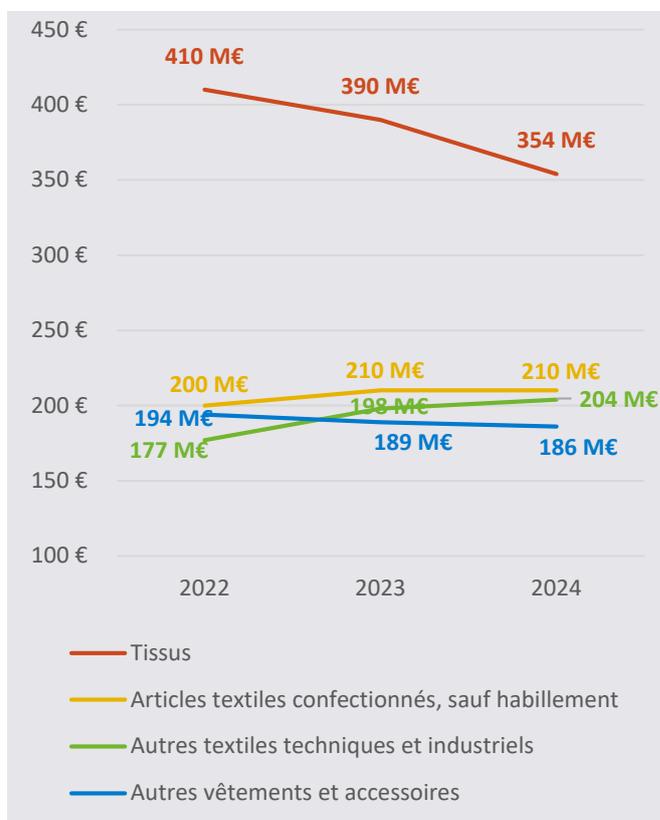
— Les produits textiles **les plus exportés sont les tissus**, c'est-à-dire des textiles non confectionnés. Une position liée à la fois à l'importance de l'activité de tissage en Auvergne-Rhône-Alpes, notamment le tissage de textiles techniques, mais aussi un effet des délocalisations d'ateliers de confection évoquées précédemment.

— Si elles restent à un niveau important, les exportations **de textiles non confectionnés sont en baisse** entre 2022 et 2024 (-50 millions d'euros) tandis que celles d'**articles confectionnés hors habillement et de textiles techniques augmentent**.

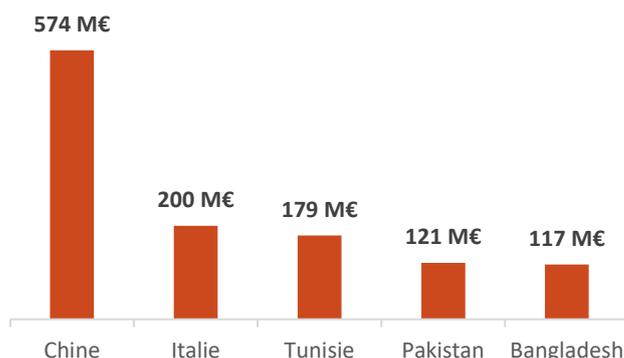
**Top 5 des destinations d'exportation en 2024**  
(en M€)



**Évolution des exportations de 4 types de produits entre 2022 et 2024** (en M€)



**Top 5 des pays importateurs en 2024**  
(en M€)



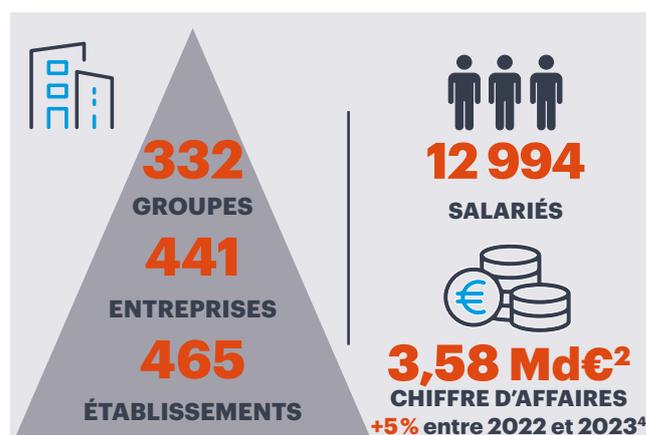
Sources : Douanes, 2022, 2023, 2024, Produits de l'industrie textile et Articles d'habillement, 03/2025

# LE TISSU INDUSTRIEL RÉGIONAL

Les analyses présentées dans ce chapitre sur « le tissu industriel régional » et dans le suivant sur les « Spécificités sectorielles » sont issues d'un recensement d'établissements réalisé par Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises. C'est pourquoi le nombre d'emplois et d'entreprises diffèrent des analyses issues des données administratives de l'URSSAF (cf méthodologie). Ainsi, en 2024, le nombre d'emplois dans les établissements recensés par Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises s'élève à 13 065 (12 994 en 2025) contre 14 192 selon les données de l'URSSAF. Une différence qui s'explique par un périmètre différent, le recensement excluant notamment les services de couture aux particuliers et les commerces de vêtement proposant ces services.

## LES ETI DES TEXTILES TECHNIQUES ET LE LUXE PORTENT L'INDUSTRIE TEXTILE RÉGIONALE

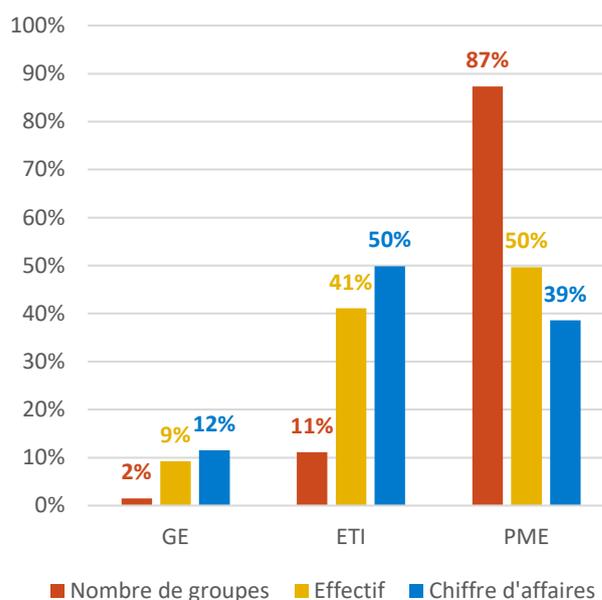
- L'industrie textile régionale regroupe **411 entreprises** d'au moins un salarié, réparties dans 465 établissements, et détenues par 332 groupes.
- Ces entreprises emploient **12 994 salariés** en équivalent temps plein en 2025<sup>1</sup>.
- **93 %** d'entre elles ont leur **siège social** en Auvergne-Rhône-Alpes. Le **chiffre d'affaires** de ces entreprises s'établit à **3,58 milliards d'euros** en 2024<sup>2</sup>, contre 3,70 milliards d'euros en 2023<sup>3</sup>. À titre de comparaison, le secteur textile national a généré 12,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023, dont 4,8 milliards pour l'industrie de l'habillement et 8,1 milliards pour la fabrication textile.



## Les ETI représentent la moitié du chiffre d'affaires de l'industrie textile régionale

- Les petites et moyennes entreprises (**PME**) représentent **87 %** des groupes du secteur (290 groupes sur 332) et emploient la **moitié des salariés** (6 453 emplois, soit 50 % des effectifs).
- Le poids des entreprises de taille intermédiaire (**ETI**) **demeure majeur** : bien qu'elles ne constituent que **11 %** des groupes, elles concentrent **41 %** des emplois (5 331 salariés) et **50 % du chiffre d'affaires** régional (1,78 milliard d'euros).
- La majorité des emplois des ETI se concentre toutefois sur **quelques groupes des textiles techniques** qui ont pour particularité une **forte intégration de leur chaîne de valeur**. C'est notamment le cas d'*Hexcel* (fabrication de fibre de carbone, tissage, enduction), *Porcher* (extrusion et enduction de fils, moulinage, tissage, ennoblissement), *Serge Ferrari* (filature, enduction de fils, tissage, ennoblissement), *Chomarat* (tissage et ennoblissement), *Sigvaris* (guipage de fils, tricotage, ennoblissement, confection), *Thuasne* (guipage, tissage, tricotage, ennoblissement, confection) et *Sopatex* (tissage, tricotage, ennoblissement).
- **5 grandes entreprises (GE)** sont également implantées sur le territoire, notamment *Hermès* et *Mermet* (fonds 3G Capital), représentant 9 % des effectifs et 12 % du chiffre d'affaires global régional.

Répartition des tailles de groupes en nombre, effectif (2025) et chiffre d'affaires<sup>1</sup> (2024)



<sup>1</sup> Moyenne des effectifs en ETP de janvier à août 2025.

<sup>2</sup> Pour 362 entreprises ayant leur siège en région et un chiffre d'affaires déclaré en 2024

<sup>3</sup> Pour 365 entreprises ayant leur siège en région et un chiffre d'affaires déclaré en 2023.

<sup>4</sup> Pour 319 entreprises ayant leur siège en région et des chiffres d'affaires 2022 et 2024 déclarés.

Sources : Recensement Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, 2025 ; Insee, *Caractéristiques comptables, financières et d'emploi des entreprises - Compte de résultat au niveau division selon la catégorie d'entreprise*, É sane 2023,

# Les groupes du luxe et des textiles techniques principaux employeurs

- Le classement des 10 premiers employeurs régionaux du textile place **Hermès** en première position, suivi de **plusieurs ETI des textiles techniques** et de **2 PME** régionales :
  - le groupe *Moira Investissement (Oriol & Fontanel, Neyret)* spécialisé dans le tissage et l'ennoblissement de rubans pour l'ameublement et les emballages ;
  - les *Tissages Perrin* spécialisé dans le tissage de la soie pour les marques de luxe et les tissus extensibles pour la lingerie et les maillots de bain.
- Ces **10 premiers employeurs** concentrent plus d'un **emploi sur trois** en région (**35%**).

**35% des emplois**

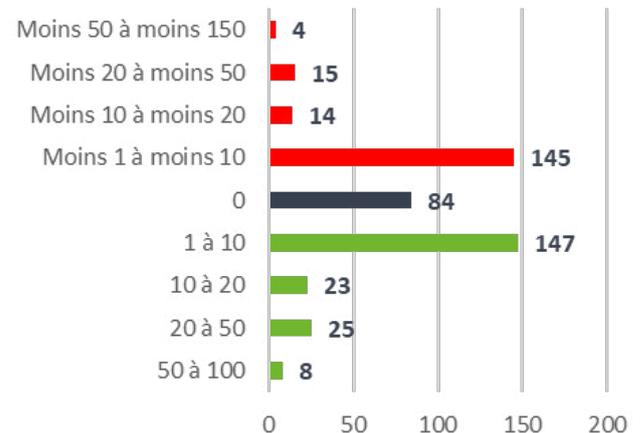
Top 10 des principaux groupes employeurs	
HERMES INTERNATIONAL	
HEXCEL CORPORATION	
PORCHER	
SIGVARIS	
THUASNE	
SERGE FERRARI GROUP	
CHOMARAT	
MOIRA INVESTISSEMENT	
TISSAGES PERRIN	
SOPATEX	

## DES EFFECTIFS EN BAISSÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS À PARTIR DE 2024

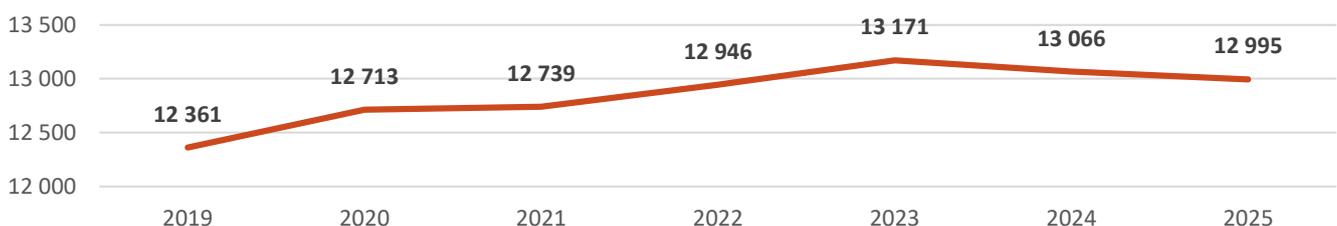
- Entre 2019 et 2025, **44 % des établissements ont connu une augmentation de leurs effectifs**, créant 2 217 emplois, tandis que **38 % ont connu une baisse**, détruisant 1 584 emplois (18 % sont restés stables) pour un solde net positif de 633 emplois sur la période, en progression de 5%.
- Ces établissements ont **maintenu leurs effectifs en 2020**, période durant laquelle certains d'entre eux se sont lancés dans la confection de masque, et ont bénéficié du rebond économique post-Covid. **En 2024, la dynamique s'inverse et les effectifs diminuent** avec une baisse de 173 emplois entre 2023 et 2025.
- Les plus **importants recruteurs sont positionnés sur le marché du luxe**. Il s'agit en particulier du groupe Hermès et de ses sous-traitants. En revanche, sur les **10 groupes perdant le plus d'emplois sur la période, on compte 6 groupes des textiles techniques industriels et médicaux parmi les leaders régionaux** ainsi que 3 marques de prêt-à-porter haut de gamme. Pour ces dernières, les pertes d'emplois concernent essentiellement leurs sièges sociaux et bureaux de conception/prototypage, ces groupes sous-traitant leur production à l'étranger.

Cette évolution de l'emploi concerne exclusivement les 465 établissements recensés en 2025 donc actifs à cette date. C'est pourquoi cette évolution diffère de celle de l'URSSAF qui comptabilise les emplois détruits de tous les établissements sur une période donnée, notamment ceux qui ont fermé durant la période.

Nombre d'établissements concernés par les hausses et baisses d'emplois entre 2019 et 2025



Evolution des effectifs des établissements du textile en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2019 et 2025

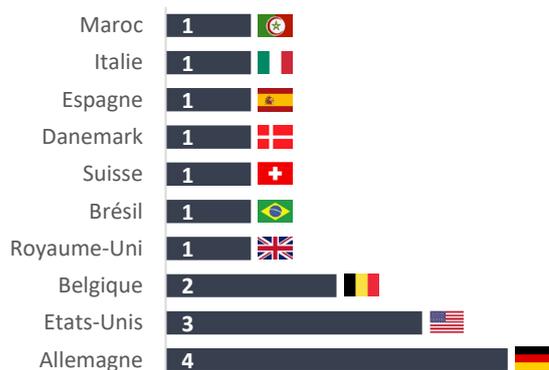


Source : Recensement Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

## PEU D'INVESTISSEURS ÉTRANGERS, MAIS UN FORT IMPACT SUR L'EMPLOI

- La région compte **16 groupes à capitaux étrangers**, représentant **5 % des groupes** régionaux. Ces groupes sont présents en région à travers 23 entreprises (6 %) employant **2 510 salariés**, soit **19 % des effectifs** régionaux. Les groupes allemands, américains et belges constituent les nationalités les plus représentées.
- Le poids de ces groupes à capitaux étrangers dans l'emploi s'explique principalement par la présence des ETI :
  - **Hexcel** (États-Unis),
  - **Porcher** (Royaume-Uni),
  - **Sigvaris** (Suisse).

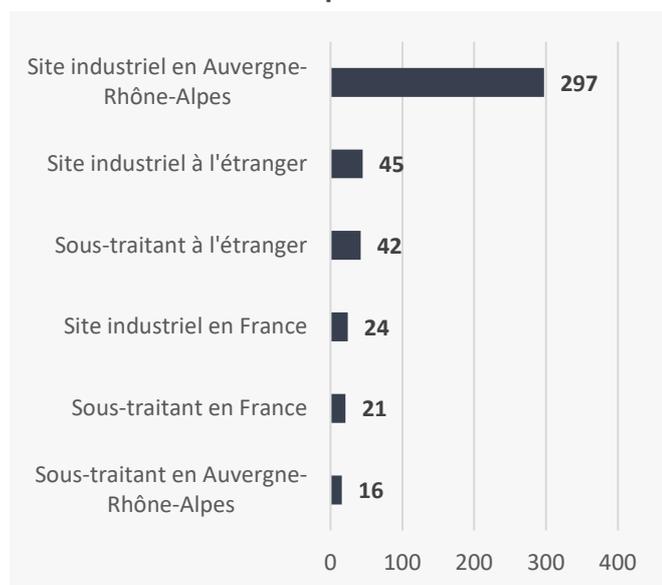
Répartition des groupes étrangers par pays d'origine



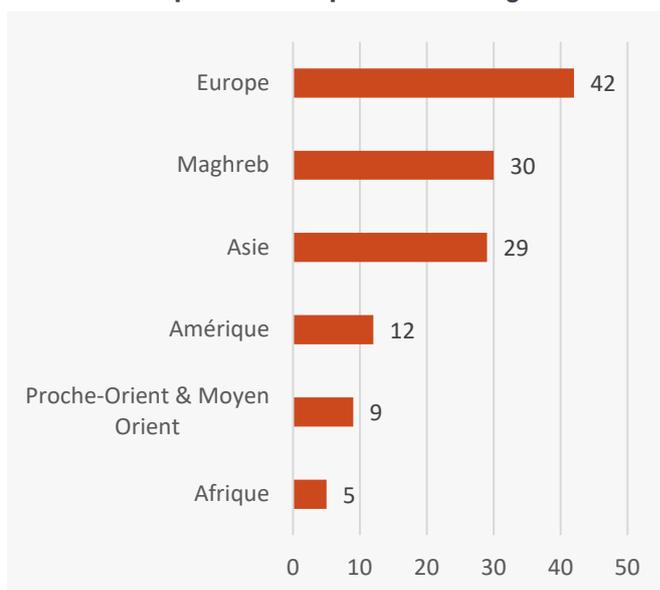
## IMPLANTATION INDUSTRIELLE ET STRATÉGIES DE PRODUCTION DES GROUPES

- Sur les 332 groupes, **297 disposent d'au moins un site industriel en Auvergne-Rhône-Alpes**.
- 28 groupes n'ont plus de production propre en région, dont 22 marques de vêtement de ville, de sport ou de vêtements professionnels.
- Au total, **78 groupes sous-traitent ou produisent à travers des filiales tout ou partie de leur production à l'étranger** :
  - en Europe pour plus de la moitié d'entre eux (42 groupes)
  - au Maghreb (30),
  - en Asie (29).
- En Europe, **l'Italie** (14 groupes), la **Roumanie** (11) et **l'Espagne** (7) constituent les destinations de production les plus citées. Les industriels qui sous-traitent en Italie sont plutôt positionnés sur les **vêtements de ville haut de gamme** voire de luxe. Les étapes de fabrication réalisées dans ce pays sont variées (fabrication de fils, teinture) et, pour certaines, rares en France (filage de laine).
- Toutes zones confondues, la **Tunisie** est le pays le plus largement cité avec 25 groupes produisant tout ou partie de leurs produits dans ce pays, suivie de la Chine avec 14 groupes. La Tunisie attire des marques de vêtements de ville mais aussi une forte proportion de marques de **vêtements professionnels** qui y ont délocalisé l'essentiel de leur activité de confection.

Répartition des groupes par localisation de leur production



Répartition des groupes produisant tout ou partie de leurs produits à l'étranger

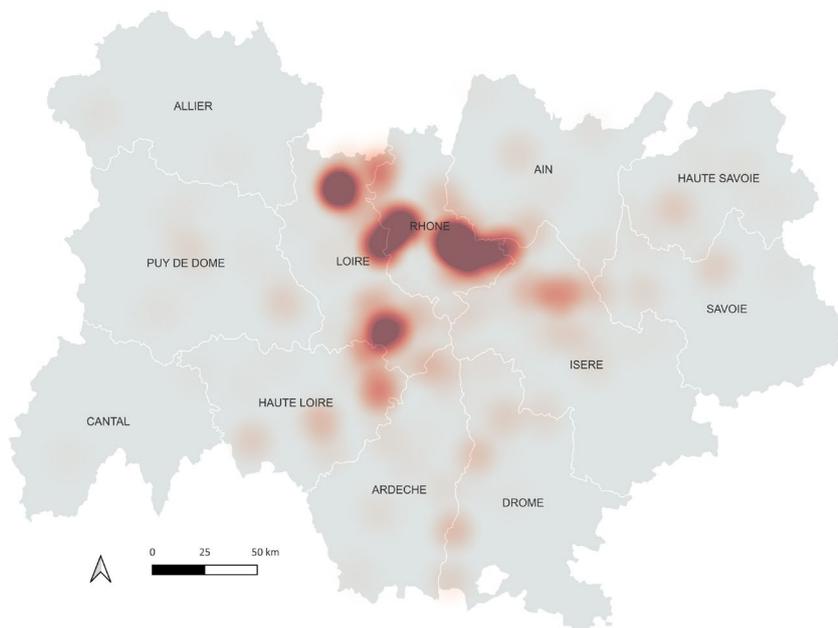


Source : Recensement Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

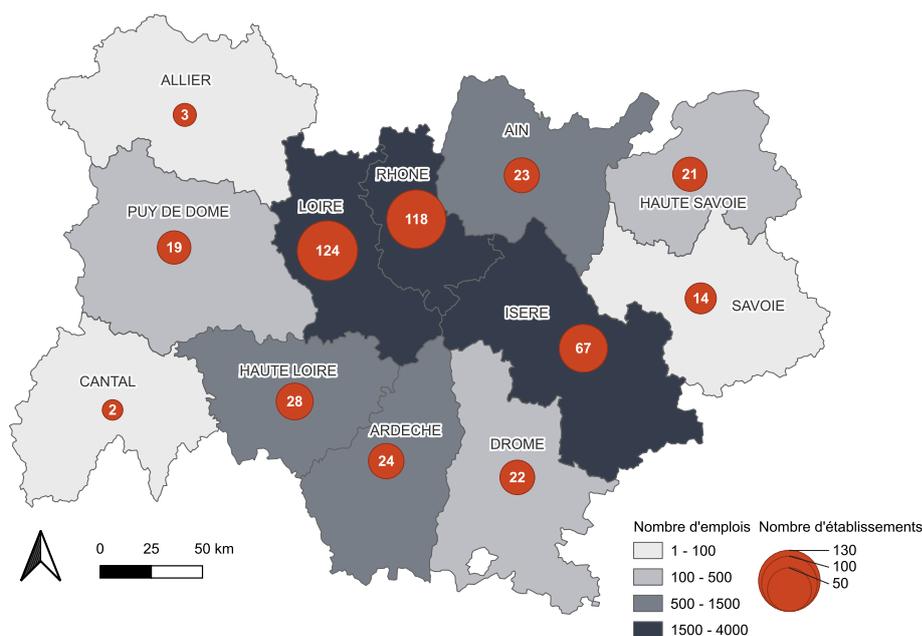
# UNE CONCENTRATION D'ACTEURS AUTOUR DE SAINT-ETIENNE ET LYON

- La répartition géographique des établissements textiles entre les départements demeure inégale. La concentration est particulièrement forte dans les régions de **Saint-Étienne** et **Lyon**, formant un continuum d'implantations industrielles entre **Lyon** et **Roanne**.
- La **Loire** constitue le 1<sup>er</sup> département textile de la région, tant en nombre de sites (**124**) qu'en effectifs (**3 798**).
- Le **Rhône** arrive en 2<sup>e</sup> position pour le nombre d'établissements (**118**). A eux deux, ces départements regroupent **52% des implantations régionales**.
- L'**Isère**, 3<sup>e</sup> en nombre de sites mais 2<sup>e</sup> en nombre d'emplois (**2 846**), forme avec la Loire un pôle majeur concentrant **51% des effectifs régionaux**.

Carte de chaleur des emplois en Auvergne-Rhône-Alpes



Répartition des établissements et emplois par département



- La concentration des sites en région s'explique par la répartition des PME : le **Rhône et la Loire compte chacun une 100aine de PME**, soit 55% des PME régionales.
- La concentration des emplois, quant à elle, tient à la forte présence **de sites d'ETI en Isère (33 % des sites régionaux d'ETI)** et dans la **Loire (23%)**.
- La Loire accueille ainsi plusieurs grands sites d'ETI du **secteur médical** (*Sigvaris, Thuasne, Uργο Advanced Textile, Gibaud*) et du **luxe** (*Paucau Couture, Orion*), qui comptent en **moyenne 78 emplois par site**, contre **67 en moyenne régionale dans les implantations d'ETI**.
- En **Isère**, les **ETI du textile technique** sont particulièrement représentées (*Porcher, Serge Ferrari, Hexcel, Sopatex, Saint-Clair Textiles*), aux côtés de **grandes entreprises** comme *Hermès* ou *Mermet* : **6 des 15 sites régionaux de grandes entreprises** y sont implantés.
- Le **Rhône** se distingue à la fois par une abondance de PME mais aussi par d'**importantes implantations de grandes entreprises (119 salariés en moyenne dans les sites de grandes entreprises** du Rhône contre 80 en région), en particulier les filiales du groupe *Hermès* dans l'Ouest lyonnais.
- L'**Ardèche**, l'**Ain** et la **Haute-Loire** complètent ce trio de tête, représentant chacun entre **5 et 8 % de l'emploi** du textile régional grâce notamment à la **présence d'acteurs majeurs** comme *Chomarat* au Cheylard, *Satab* en Haute-Loire ou *Hexcel* à Dagneux.

### Saint-Etienne et le tissage étroit

Saint-Étienne et sa région développent dès le XVII<sup>e</sup> siècle une expertise dans le tissage étroit pour la production de rubans, galons...

Des spécialisations vont naître de cette expertise comme les solutions de compressions médicales. Ainsi, *Thuasne* déménage sa production de textile élastique étroit (d'abord destiné à l'habillement) à Saint-Etienne où l'entreprise se diversifie dans la santé en développant des bandes molletières lors de la première guerre mondiale puis des compressions médicales dans les années 30.

Aujourd'hui la Loire compte plusieurs fabricants majeurs spécialisés sur ce segment d'activité.

### Le moulinage

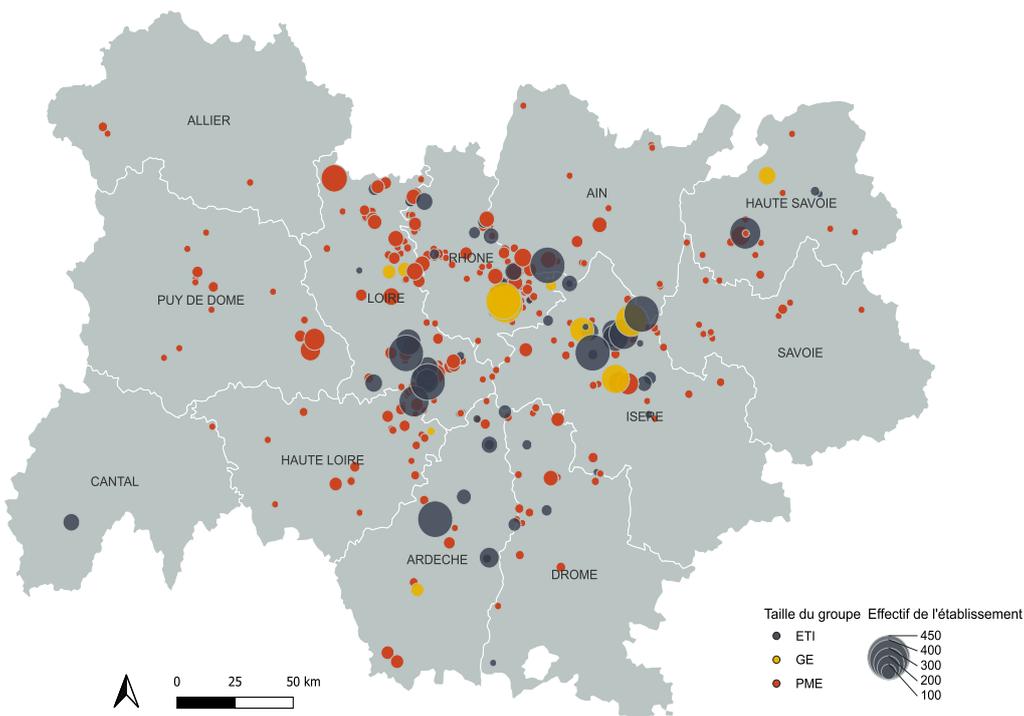
Le moulinage, étape cruciale de transformation de la soie grège en fil à tisser, s'est beaucoup développé en région. En 1889, on comptait 263 400 tavelles (support des flottes de soie grège) en France, dont 104 600 en Ardèche.

Les départements de la Drôme, la Loire, du Vaucluse, du Rhône et de la Haute-Loire suivaient l'Ardèche en nombre de tavelles. L'attractivité de la région dans ce domaine est liée à une combinaison de facteurs favorables : l'abondance des cours d'eau pour actionner les moulins, la proximité des bassins séricicoles, les débouchés lyonnais et la main-d'œuvre disponible.

### Tarare, cité des mousselines et capitale du rideau

L'histoire industrielle du textile de Tarare (69) débute au XVIII<sup>e</sup> siècle avec un entrepreneur, George Antoine Simonet, qui y introduit la fabrication de la mousseline. Grâce à son eau pure, la ville devient au XIX<sup>e</sup> siècle la « cité des mousselines », puis, avec l'arrivée des fibres synthétiques, la « capitale du rideau ». Aujourd'hui, la ville célèbre ce patrimoine textile et culturel en organisant tous les 5 ans la fête des mousselines.

Répartition des établissements par taille de groupe et effectifs



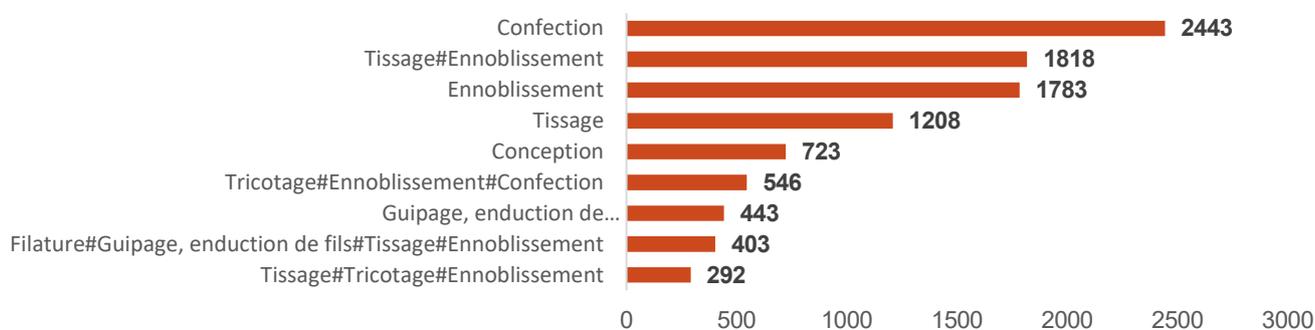
Source : L'Eveil de la Haute-Loire, *Le moulinage des Mazeaux, dernier témoin d'une époque industrielle de Haute-Loire*, 25/08/2023 ; Wikipedia, *Histoire de la rubanerie à Saint-Etienne* ; *Thuasne*

# LES SPÉCIFICITÉS SECTORIELLES

## UNE COUVERTURE COMPLÈTE DE LA CHAÎNE DE VALEUR TEXTILE

- Les industriels régionaux du textile couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur, de la fabrication de fils (filature, moulinage, guipage ou enduction de fils) à la confection, en passant par le tissage, le tricotage et l'ennoblissement.
- Bien que moins nombreux, **les établissements polyvalents concentrent une part plus élevée d'emplois** avec **7 085 emplois**, soit **45 % des effectifs du secteur**. Ce surcroît d'emplois lié à la polyvalence se constate au-delà des grandes ETI évoquées précédemment : la médiane d'emploi des PME spécialisées s'établit ainsi à 10,32 emplois par entreprise contre 16 emplois pour les PME polyvalentes.
- 2/3 des établissements régionaux sont mono-activité, c'est-à-dire spécialisés dans une seule activité, tandis qu'un tiers sont polyvalents et exercent plusieurs activités (tissage et confection ou moulinage, guipage et tricotage...).

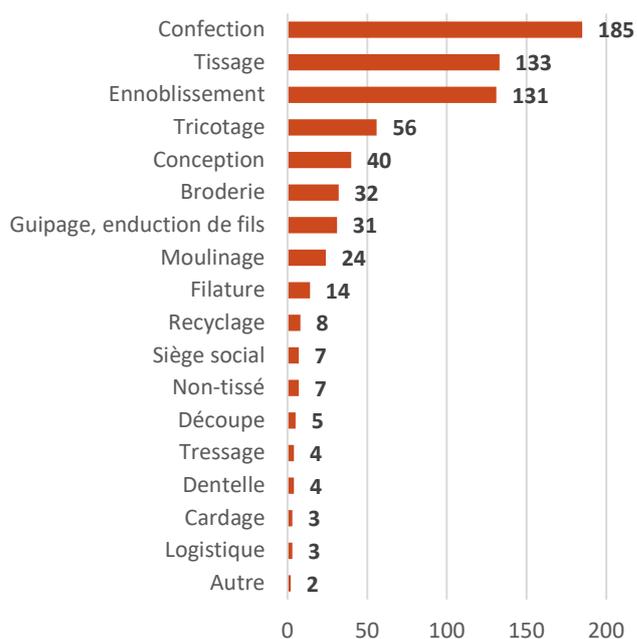
Principales activités des établissements en nombre d'emplois en 2025



## LA CONFECTION, PREMIÈRE ACTIVITÉ DES INDUSTRIELS TEXTILES RÉGIONAUX

- En nombre d'emplois comme en nombre d'établissements, la **confection est la première activité en Auvergne-Rhône-Alpes** suivie par le tissage et l'ennoblissement.
- **122 établissements sont spécialisés dans la confection représentant 2 442 emplois** et 65 établissements supplémentaires exercent cette activité en complément d'une ou plusieurs autres (par exemple, le tissage ou le tricotage), soit un total de 185 établissements réalisant de la confection en région.
- Pour les établissements spécialisés dans la confection, **la mode ainsi que l'ameublement et la décoration constituent les premiers débouchés**. Les entreprises positionnées sur ces applications adressent une clientèle diverse et ont des profils variés. Il peut s'agir de :
  - grands ateliers sous-traitants ou filiales des maisons de luxe,
  - TPE réalisant du sur-mesure ou de la petite série pour de jeunes marques et créateurs,
  - PME spécialisées dans la décoration d'hôtels-restaurants ou l'équipement de collectivités.

Nombre d'établissements par activité <sup>3</sup>



<sup>3</sup> Chaque activité est comptée indépendamment, même si plusieurs activités sont exercées par le même établissement.

## LE TISSAGE ET L'ENNOBLISSEMENT, ACTIVITÉS HISTORIQUES DE LA RÉGION

- Le **tissage** et l'ennoblissement suivent la confection en nombre d'établissements : **133 établissements réalisent une activité de tissage**, dont 40 spécialisés dans cette activité, tandis que **l'ennoblissement est exercé par 131 établissements**, dont 49 spécialisés.
- Ces activités constituent un **héritage historique de la région**, en particulier de la région lyonnaise qui a bénéficié au XVI<sup>e</sup> siècle de l'attribution par François I<sup>er</sup> de privilèges pour produire des soieries. L'industrie de la soie s'est développée à Lyon jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, employant jusqu'à 40 000 ouvriers et stimulant l'innovation : invention du métier à tisser Jacquard, perfectionnement des techniques de teinture et d'apprêt.
- Aujourd'hui, **70% des tisseurs et 64% des ennoblisseurs adressent leurs produits à des industriels du textile** (marques textiles, confectionneurs) notamment pour des applications dans l'ameublement et la mode.
- L'industrie **aéronautique** constitue le **2<sup>e</sup> marché de ces établissements** (**23%** des tisseurs et des ennoblisseurs) et l'**automobile** le 3<sup>e</sup> (**21%** des tisseurs et **24%** des ennoblisseurs).

## LA FABRICATION DE FILS TECHNIQUES, SPÉCIALITÉ DES ETI RÉGIONALES

- Les activités de **fabrication de fils** (filature, moulinage, guipage, cardage) sont **dominées par les ETI des textiles techniques**, qui représentent 42 % des établissements positionnés sur ces activités. Ces établissements fabriquent des fils absorbants de chocs, conducteurs, déperlants, élastiques... destinés à des applications industrielles variées :
  - santé (dispositifs orthopédiques),
  - automobile,
  - aéronautique,
  - construction (structures modulaires, protections solaires, toitures souples),
  - équipements de sport (voiles de bateaux ou parapentes, cordes),
  - sécurité ou défense (fils anti-coupure, blindage),
  - matériel ou travaux électriques (fils isolants ou conducteurs, fils d'aiguillage).
- **Seuls 7 fabricants de fils travaillent des matières naturelles** (soie, laine) pour de l'habillement très haut de gamme ou des marques de luxe.

### L'héritage de la soie

- Toutes activités confondues (tissage, confection...), la région compte 55 établissements travaillant des matières naturelles, dont 31 spécialisés dans la soie et 8 dans la laine. L'expertise historique de la région dans le traitement des fils, héritée de la tradition de la soie, constitue un atout pour la diversification et l'attractivité régionale.
- Par exemple, *PAYEN*, fondée en 1839, a évolué du commerce de la soie vers la fabrication de fil synthétique, notamment avec le fil guipé à base de Lycra® en 1965.
- *CTMI*, manufacture de soierie créée en 1886, s'est réorientée dans les années 80 vers les textiles techniques (fibres de verre, aramide, carbone, quartz).
- Ces savoir-faire ont également attiré des investisseurs internationaux : l'américain *Hexcel* a repris des PME régionales issues de la soie comme *Genin*, transformant le site des Avenières en l'une des plus grandes usines de tissage de fibres de carbone au monde.

## DES COMPÉTENCES INDUSTRIELLES DE NICHE

- Au-delà de ces activités emblématiques, Auvergne-Rhône-Alpes accueille de nombreuses autres compétences industrielles :
  - le **tricotage**, particulièrement employé dans la fabrication de dispositifs médicaux,
  - la **broderie**, qui rassemble de petits établissements réalisant de la personnalisation textile.
- Certaines activités de niche sont également présentes sur le territoire, comme
  - la fabrication de **textile non-tissé** par aiguilletage pour l'agriculture et le BTP,
  - la fabrication de **dentelle** (tissage de dentelle de Lyon, tricotage de dentelle Rachel) pour les maisons de luxe
  - le **cardage de laine**.

## DES MARCHÉS DIVERSIFIÉS

- Les principaux marchés\* adressés par les établissements sont les :
  - industries **textiles** (par exemple, tisseurs adressant leurs produits à des confectionneurs),
  - **particuliers** (directement ou à travers un distributeur),
  - industries des **transports**, en particulier l'automobile et l'aéronautique. Pour ces dernières, l'industrie textile fournit des gaines électriques, des équipements intérieurs (sièges, tapis, chaussettes à neige) ou encore des renforts en verre, carbone ou aramide utilisés dans la fabrication de pièces composites pour la structure des véhicules.
- L'artisanat du **BTP** constitue une clientèle pour les fabricants de géotextiles, gaines, isolants ou les fabricants de stores et pergolas.
- La région compte également une **50aine** de **sous-traitants d'industriels de la santé** (fabricants de dispositifs orthopédiques, bandages, électrodes médicales...).



## L'ECOSYSTÈME INDUSTRIEL DU TEXTILE

- La concentration d'industriels du textile en région et la forte implantation d'**industries chimiques** (2<sup>e</sup> région française en nombre de salariés) favorise la présence d'une offre de produits et services à destination du textile.
- La région accueille ainsi 58 établissements industriels ou distributeurs de produits chimiques ayant pour marché le textile dont une **20aine adressent directement et majoritairement leurs produits aux industriels du textile**. C'est notamment le cas **des producteurs de fibres synthétiques et minérales** :
  - *Polytechnyl* (Saint-Fons et Valence) produit par exemple un précurseur du nylon (le HDM) son intermédiaire (le sel de nylon) et la fibre finale, le nylon 6.6,
  - *Contifibre* (Saint-Julien-en-Saint-Alban) produit également des fils texturés et lisses de nylon 6.6,
  - *R-Stat* (Chaponost) fabrique des fils techniques en acier ou polyester recouverts de sulfure de cuivre, d'argent ou d'innox,
  - *Hexcel* (Dagneux et Roussillon) fabrique des résines employées dans la production de pièces composites et du PolyAcryloNitrile, un précurseur du carbone.
- On compte également **3 fabricants de colorants** et pigments et un distributeur, **un fabricant d'encre** et **2 entreprises des traitements textiles**.
- Pour les **chimistes positionnés sur les fibres les moins techniques, la conjoncture est difficile**. Polytechnyl a ainsi annoncé en mars 2025 sa volonté de recentrer les activités du site de Saint-Fons sur la fabrication aval, c'est-à-dire la production de nylon 6.6, supprimant 155 postes. De même, Contifibre a prévu de fermer son usine de Saint-Julien-en-Saint-Alban cette année et de rapatrier sa production en Italie entraînant le licenciement de 66 salariés. Plusieurs facteurs sont évoqués : l'apparition de nouvelles unités de production ces cinq dernières années créant une surcapacité de production au niveau mondial, les coûts de l'énergie élevés en Europe et une plus faible demande des clients de l'automobile et du bâtiment.
- La région Auvergne-Rhône-Alpes est également la 1<sup>re</sup> région de **fabrication de machines et d'équipements** en nombre d'emplois et l'on retrouve un certain nombre d'industriels de ce secteur positionnés sur le marché du textile.
- **52 établissements** ont développé une offre à destination des industries textiles dont une **20aine très spécialisés dans les équipements destinés aux industries textiles**. La région abrite ainsi des fabricants de machines de :
  - tissage,
  - fabrication de textiles non-tissés,
  - application de traitements,
  - assemblage et découpe de tissus.

\*Un établissement peut avoir plusieurs marchés : par exemple, une entreprise peut fabriquer des tissus pour des industriels de l'aéronautique et pour des industriels de l'automobile. Dans ce cas, cet établissement sera compté une fois dans l'aéronautique et une fois dans l'automobile.

# FORMATION

## 26 ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION DANS LA MODE ET L'INDUSTRIE TEXTILE

- En Auvergne-Rhône-Alpes, **26 établissements publics et privés** proposent des formations du CAP au Mastère.
- Les **formations aux métiers de l'habillement** (stylisme, modélisme, couture et confection) sont les plus nombreuses avec :
  - 10 CAP métiers de la Métiers de la Mode et du Vêtement (MMV),
  - 16 BAC Professionnels MMV,
  - 12 formations du supérieur : Bachelor et formation Styliste, Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle Habillage, BTS MMV, licence professionnelle MMV, Diplôme National des Métiers d'Art et du Design Mention Mode, Diplôme Supérieur des Arts Appliqués et du Design Mention Mode et Textile.
- Au total, 22 établissements proposent des formations dans l'habillement.
- Les formations orientées vers les **métiers industriels en amont de la filière** (tissage, ennoblissement) **sont plus rares**. 7 établissements proposent des formations en région dont 3 CAP de conducteur d'installations de production, 5 BAC Professionnels pilote de ligne de production (PLP) et plusieurs formations dans le supérieur proposées par le lycée La Martinière Diderot et l'ITECH.
- Un grand nombre de ces formations se sont fédérées autour d'un label : le **Campus des Métiers et Qualifications Text'In**.



Créé en 2015, le **Campus des Métiers et Qualifications Text'In** anime un réseau d'établissements formant aux métiers du textile, de l'habillement mais aussi du cuir, de l'entretien des textiles (blanchisserie) et des activités transversales du textile (Design, marketing et vente). Au-delà des organismes de formation Text'In fédère aussi des laboratoires de recherche, des partenaires institutionnels et professionnels dans le but d'accompagner le développement économique de la filière par la formation, la recherche et la promotion des métiers.



la martinière: diderot:

### Le lycée La Martinière Diderot, une référence dans la formation aux métiers du textile

Le lycée La Martinière Diderot hérite d'un patrimoine très riche lié aux industries textiles et au tissage : à l'origine, l'un de ses sites était l'École municipale de Tissage de Lyon, fondée pour répondre aux besoins des ouvriers tisseurs de soie. Aujourd'hui, le lycée est labellisé « Lycée des métiers du textile, de l'habillement et de la maintenance industrielle » et propose plusieurs formations notamment un BAC Pro PLE, un BTS Innovation Textile (option structure ou traitements) et un Diplôme National des Métiers d'Art et du Design Mention Matériaux/Textile.



### L'ITECH, une école d'ingénieurs du textile

- Fondée en 1988, l'ITECH Lyon est le fruit de la fusion de deux institutions d'enseignement supérieur :
- L'École Supérieure des Industries Textiles de Lyon, créée en 1883,
- L'École Supérieure du Cuir et des Peintures, Encre et Adhésifs, dont les racines remontent à 1899.
- L'ITECH propose une formation d'ingénierie en chimie comprenant une majeure Matériaux Textile ainsi qu'une formation complémentaire pour devenir Formulateur – Coloriste.

Basée à Lyon au sein du Lycée La Martinière Diderot depuis sa création en 2005, la **Plateforme Technologique TEXT'IN** propose des solutions personnalisées aux entreprises dans le cadre de leurs projets d'innovation, de la faisabilité jusqu'au prototypage. Elle dispose de différents spécialistes, équipements, plateaux techniques et laboratoires pour créer, innover, et développer à toutes les étapes de la chaîne de valeur textile.

Outre l'objectif de mutualiser les compétences et ressources pour le développement économique régional, la plateforme TEXT'IN a également un objectif pédagogique. L'exécution de prestations pour les entreprises est l'occasion pour les élèves de mettre en œuvre leurs acquis, d'appréhender l'entreprise et de faciliter leur insertion.



# — ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE



**Techtera** (Ecully, Rhône) est le pôle de compétitivité dédié à la filière textile française. Il a été labellisé pôle de compétitivité par l'État le 12 juillet 2005 et a pour vocation de renforcer la compétitivité de ses membres par l'innovation collaborative et de contribuer au rayonnement de la filière textile française au-delà des frontières.

**L'Institut Français du Textile et de l'Habillement** (Ecully, Rhône) est le Centre Technologique Français de référence pour les entreprises industrielles et marques des filières Textile et Mode. Le centre offre des ressources humaines et technologiques de pointe permettant d'accompagner les entreprises dans leurs tests produits, leurs certifications, leurs projets de R&D et leur formations techniques.



**Unitex** (Lyon Vaise, Rhône) est l'organisation professionnelle du textile en Auvergne-Rhône-Alpes. La structure accompagne chaque année plusieurs centaines de TPE, PME et ETI de la filière textile régionale en les conseillant, en favorisant leur mise en relation, en les promouvant et en défendant leurs intérêts auprès des partenaires institutionnels.

**Textil'IA** (Lyon, Rhône) est une structure créée et soutenue par la filière textile française développant des solutions digitales, notamment à base d'intelligence artificielle, afin d'améliorer la lutte anti-contrefaçon, d'aider à la numérisation des créations, à la créativité ou encore à la traçabilité des produits.



— Forts de leurs expertises complémentaires, ces acteurs unissent leurs compétences pour soutenir le développement et la transformation durable de la filière textile régionale. L'accord de filière en faveur de l'économie circulaire et le projet Oratex illustrent cette dynamique collective.



## ORATEX

- Le projet ORATEX est une initiative ambitieuse visant à établir une filière d'excellence dans le domaine du filage multifilaments en Auvergne-Rhône-Alpes et ouverte à l'ensemble des acteurs du secteur.
- ORATEX souhaite compléter le maillon manquant de la chaîne de valeur française avec une offre de solutions complètes autour d'une plateforme de filage multifilaments et de transformation de fils en conditions industrielles.
- Cette plateforme opérationnelle et ouverte est pilotée par Massebeuf Textiles en partenariat avec l'IFTH et Techtera, co-financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le gouvernement dans le cadre du plan France 2030 et soutenue par l'UNITEX, Polymeris et BPI France.



## ACCORD DE FILIERE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

- La Région Auvergne Rhône-Alpes a signé un accord de filière avec l'Unitex, l'IFTH et TECHTERA pour développer l'économie circulaire des matériaux textiles sur la période 2023-2026. Parmi les actions déployées :
  - Organisation de l'événement « Demain le textile, au fil de l'Économie Circulaire ».
  - Création d'un parcours de formation-action de 9 mois pour accompagner les entreprises dans leur « Trajectoire RSE » avec l'AFNOR.
  - Élaboration d'une cartographie régionale des chutes de production et des stocks dormants, conduite en partenariat avec TECHTERA (diagnostic) et l'IFTH (veille sur les exutoires). Dans ce cadre, un diagnostic gratuit est proposé aux entreprises textiles afin d'identifier, caractériser et quantifier leurs gisements de déchets textiles, et d'en évaluer le potentiel de valorisation.
  - Déploiement d'une veille réglementaire Environnement-Eau-Energie sur-mesure pour les ennoblisseurs textiles.

Sources : Unitex ; Techtera ; IFTH



*Fiers de nos industries*

**Nos dernières publications :**



À retrouver sur la plateforme d'informations économiques du pôle :

<https://plateforme-iet.auvergnerhonealpes-entreprises.fr/>

**Nos partenaires :**



Réalisé par :

**Céline DONVAL**

Analyste territoriale et sectorielle  
cdonval@arae.fr

**Fatimata DIOUF**

Analyste territoriale et sectorielle

**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ENTREPRISES**

30 Quai Perrache, Immeuble Empreinte - 69002 Lyon

**auvergnerhonealpes-entreprises.fr**



**Développement économique**



**Emploi / Formation**



**Europe**



**Innovation**



**International**



**Intelligence Économique et Territoriale**



**INVEST IN**  
Auvergne-Rhône-Alpes